

COMPTE RENDU du BUREAU téléphonique

Du 8 janvier 2019

Présents : N. Hammache, S. Louvel, S. Deltour, B. Jacquot, P. Caillebotte, N. Trotoux, T. Dubut , V. Olla, G. Zok, L. Brossat, M. De Amorin

Excusés : Y. Lecaudé, C. Benezit

Objets	Informations / Décisions	R1
Pour informations		
Informations du Président du comité régional : Nasser Hammache	- Réunion téléphonique sur le barrage de Poutès avec des responsables EDF et cadres fédéraux. Au niveau sécurité, même un chemin de portage semble difficile pour EDF. Refus de notre part d'envisager des périodes de navigation. Dossier qui reste sensible dans le cadre de la convention FFCK/EDF.	NH- YL
	- La FFCK est intéressée par une Délégation de Service Public sur le lac d'Aiguebelette pour gérer une structure avec de la location et de la restauration... Il faudra nous positionner en tant que Comité Régional et club sur ce type d'investissement.	NH-AD
	- Réunion bilan avec Yves Masson de la CNR vendredi 4 janvier. Pas de soucis sur les actions 2018 et 2019 pour la valorisation des sites CNR (stages, compétitions) et sur l'expérimentation d'expertise du comité sur les sites CNR. Les frais de déplacement des cadres pourront entrer dans la convention. Seule une bourse athlète de Lyon transitera par le comité. La convention s'arrête en 2019 dans l'attente de l'éventuel renouvellement à la CNR de la concession sur la gestion du Rhône. Possibilité d'envisager un topo sur la navigation sur le Rhône. Dans l'éventualité d'un transfert du matériel du comité sur St Pierre, une aide CNR pourra éventuellement être envisagée après 2019.	NH-LB
	- Nasser Hammache se rendra aux vœux de la CNR le 22 janvier avant de se rendre à Bourgoin au bilan financier avec l'expert comptable. - Ce vendredi 11, Nasser Hammache se rend aux vœux du Conseil Régional - Emmanuel Girard (secrétaire général de la FFCK) sera présent à notre AG régionale du 2 février.	NH
	- Le rendez-vous entre le président du conseil régional et le Président fédéral en début d'année est toujours d'actualité. A suivre...	NH
Pour décisions		
Présence aux AG des comités	- AG du CD Drôme le vendredi 11 janvier à Valence : Philippe Caillebotte.	PC-LB
	- AG CD Savoie le mercredi 16 à Moutiers : Nasser Hammache et Bernard	

département aux	<p>Jacquot</p> <ul style="list-style-type: none"> - AG 25 janvier CD Loire et Haute Savoie: Gilles Zok, B. Jacquot et N. Trotoux seront à Annemasse. N. Hammache sera au CD Loire. - AG de l'Isère le 31 janvier : S. Deltour et L. Brossat. - AG de l'Ardèche le 9 février : N. Hammache, P. Caillebotte et L. Brossat - AG CD 69 et 01 : dates à déterminer encore. Présence T. Dubut - Pas d'AG annoncé dans le 63. A programmer cependant. <p>Pas de nouvelles de l'Allier, de la Haute Loire et du Cantal. Relance va être faite.</p>	<p>NH-BJ</p> <p>BJ-GZ-NH-NT</p> <p>SD-LB</p> <p>NH-PC-LB</p> <p>TD-VO</p> <p>MDA-NH</p>
Trésorerie	<p>Sylvain Louvel étant indisponible pour des problèmes de santé à partir du 15 janvier, Bernard Jacquot va prendre le relais pour finaliser l'année 2018 et prévoir le budget 2019. Il sera présent lors du travail avec l'expert comptable le 22 janvier et présentera les comptes à l'AG du comité régional.</p>	SL-BJ
Organisation de l'AG du comité Régional du 2 février	<ul style="list-style-type: none"> - Déplacement de l'AG sur Meyzieu et non à Décines. Deux salles sont réservées. - L'animation des groupes de travail du matin entre les clubs est prévue - Pour établir le bilan écrit, il manque toujours des rapports qui devraient enfin arriver ce milieu de semaine ! - Les convocations à l'AG sont parties par mail. - Problème de la restauration car non autorisation de manger dans les salles. Un devis est encore attendu. Sinon possibilité de buffet au Grand Large. 	<p>MDA-SD</p> <p>MDA</p>
Ordre du Jour du comité directeur du 2 février matin	<p><u>Points à aborder :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - programme des stages 2019 (L. Brossat) - Coûts d'inscriptions aux courses régionales à proposer à l'AG suite à un diagnostic des disparités actuelles. (N.Trotoux) - stratégie sur les stages de formation : coûts/répartition/formateurs (L. Brossat et R.Alonso) - point sur les DRE et pôle espoir (VO) - budget prévisionnel (BJ) 	<p>MDA-SD</p> <p>NH</p>
Calendrier sportif	<p>Besoin de modification des dates du calendrier d'octobre et novembre afin d'accueillir la finale coupe de France + les championnats de France minimes des régions (Descente) à St Pierre par le club de Vienne. N. Trotoux et L. Brossat prennent contact avec le président de la commission descente afin de faire des propositions au président du club de Vienne. Deux alternatives :</p> <p>1 : Maintien de la date au 26 et 27 octobre mais prévoir les programmes</p>	NT-LB

	<p>des courses minimales dès le vendredi 25 afin qu'ils puissent être disponibles pour le sélectif régional slalom de l'Isle de la Serre ayant lieu le même week end.</p> <p>2 : Transfert de la course finale coupe de France et Ch de France Minime des régions le 1, 2, et 3 novembre avec un accompagnement du club par le Comité Régional dans l'organisation de l'évènement.</p>	
Formation CROS	Formation sur le thème de la communication. Accord pour une participation un cadre technique M. De Amorin et un élu (à décider en fonction des dates).	MDA
Formation pagaie/santé /cancer	<p>L'action de formation comité régional est reprogrammée le dimanche 31 mars à Charavines sur le Lac de Paladru. Un nouveau flyer sera envoyé aux clubs.</p> <p>Le calendrier de Sylvain Munier, coach expert du club d'Annecy, ne lui permet pas d'intervenir à cette période. C'est Elise Pierron qui assurera la formation sur la partie technique.</p>	SD-MDA
Tarif intervention auprès des STAPS	Accord pour un tarif TD pratiqué par l'Université : 40,80 euros de l'heure	MDA-SL
Suite du compte rendu de visites des DRE	<p>Présentation du compte rendu des visites des 4 DRE en décembre par V. Olla en décembre 2018.</p> <p>Certains éléments d'analyse font apparaître les forces et les faiblesses de certaines structures. Le DRE est un label qui correspond à un cahier des charges et qui a pour finalité de faciliter l'accès au sport de haut niveau. Il est nécessaire d'écrire les règles exigibles pour être reconnu DRE, de donner les pistes de progrès et d'amélioration et de mieux accompagner les entraîneurs. Le label doit pouvoir être retiré, après alertes réitérées, si le fonctionnement et les résultats ne répondent plus aux attentes. Une lettre du comité régional est à envoyer à chaque structure sur ces éléments. Cette lettre doit notamment préciser les éventuelles améliorations à apporter en 2019 pour conserver le label en 2020. Nécessité également de faciliter les échanges entre les DRE et d'envisager des actions régionales spécifiques pour les athlètes du DRE. (tournée de l'Est par exemple)</p>	NT-NH-VO

Réunion clôturée à 22h45

Compte rendu rédigé par Sylvaine Deltour